



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 164 MARS 2025

Edito du Président :
Le chamboule-tout est là, maintenant.



SOMMAIRE

- **S.E. Mme Samira Sitail, Ambassadeure de Sa Majesté le Roi du Maroc en France, à la CCFA.** p 2-5
- **Premier Forum Agricole France-Irak.** p 6
- **France - Pays arabes : les échanges en 2024.** p 7-10
- **Prévisions de croissance dans la région ANMO.** p 11
- **Brèves économiques.** p 12-13
- **Publicité : Suez.** p 14

Le chamboule-tout est là, maintenant

L'image de ce jeu de kermesse est loin de la réalité de la situation française, mais aussi européenne et internationale, compliquées et inquiétantes. Mais elle l'illustre bien !

Depuis le début de cette année, c'est l'ensemble du système de régulation international, qu'il soit économique ou diplomatique, qui est remis en cause. Notre système mondial, hérité de 1945, puis enrichi au fil des années, montre aujourd'hui l'étendue de ses limites. L'incapacité à résoudre les conflits en cours - où qu'ils soient de par le monde - comme à traiter les maux de notre planète, ou encore les limites du dialogue au sein des instances mondiales, sont désormais flagrantes.

L'arrivée du nouveau Président des États-Unis d'Amérique, qui renverse la table, vient exacerber cette situation. Mais ne faut-il pas aussi en rechercher des causes, plus anciennes, économiques, sociales comme stratégiques, particulièrement au sein de nos vieilles puissances européennes ?

On comprend aisément l'inquiétude chez les Français. Car ne nous y trompons pas, la situation est un test, grandeur réelle, pour notre société, pour notre démocratie. Un test économique, un test sociétal, un test politique, un test stratégique, qui devra nous conduire à réexaminer la hiérarchie de nos priorités.

Bien sûr, sur le papier, l'Union européenne est forte. Son PIB de 16 750 milliards de dollars, contre un PIB russe de 2 050 milliards, la place loin devant. Mais loin derrière le PIB de 25 440 milliards des États-Unis. L'échelle des populations nous donnera une autre vision : 449 millions d'habitants pour l'Ue, contre 340 millions pour les États-Unis et 143,8 millions pour les Russes.

Tout cela à relativiser aussi avec les PIB et les populations de la Chine (16 640 milliards de dollars, et 1,425 milliard

d'habitants), de l'Inde (3 050 milliards pour 1,428 milliard d'habitants), du Japon (5 380 milliards de PIB pour 124 millions d'habitants), et pourquoi pas des pays du Golfe (2 100 milliards, 58,8 millions d'habitants), sans oublier le Nigeria, le Brésil, l'Indonésie etc...

N'empêche. En dépit de notre puissance apparente, nous peinons à faire face. Nous payons le prix de trop d'erreurs, de mauvais choix, de renoncements - ce qui est facile à dire rétrospectivement. Ce sera donc, in fine, une question de volonté, d'engagement, de capacité à se réunir, et de vision.

C'est, ainsi de nouveau, le retour des grandes interrogations et des décisions à prendre en termes de souverainetés, d'alliances et d'objectifs. Ce sera, à notre échelle, le thème de notre Sixième Sommet économique France-Pays Arabes, les 10 et 11 décembre prochains.

Entre-temps, la CCFA, en tant qu'association rassemblant entreprises françaises et pays du monde arabe, continuera, pour ce qui la concerne, à mettre, au cœur de ses priorités, le redressement du commerce extérieur entre la France et les pays arabes.

Car, honnêtement, si le solde 2024 de notre commerce extérieur avec les pays ANMO s'est considérablement réduit, de - 6,3 milliards d'euros en 2023, à - 1,4 milliard d'euros en 2024, le volume de nos échanges s'est, lui, contracté de 4 %, avec une baisse importante de nos importations - compte tenu en particulier de la baisse de nos importations énergétiques - et une progression de nos exportations, de 30,3 milliards à 31,5 milliards, qui ne peut être considérée comme satisfaisante.

Pour le reste, il appartiendra, à chacun et chacune, en qualité de Citoyen, de décider où placer ses priorités et de comment les défendre.

Nos partenaires 2025



S.E Mme Samira Sitail, Ambassadeure de Sa Majesté le Roi du Maroc en France, à la CCFA

Le Maroc incarne une vision de croissance inclusive et durable

Démarrant ses activités en cette nouvelle année 2025, la Chambre de Commerce Franco Arabe a reçu, le mercredi 5 février dernier, à la Maison de l'Amérique latine, Son Excellence Mme Samira Sitail, Ambassadeure de Sa Majesté Mohammed VI, en France.



Dans un mot de bienvenue, M. Vincent Reina, Président de la CCFA, a remercié son invitée et salué la participation à cette rencontre de S.E l'Ambassadeur de Mauritanie, les représentants des ambassades arabes à Paris, le Président du Centre d'Arbitrage et de Médiation de la Chambre, ainsi que tous les participants. Par ailleurs, il a saisi cette occasion pour adresser ses vœux de bonne année à tous les adhérents et amis de la Chambre, et souhaité que cette année 2025 soit enrichissante de projets pour chacun d'entre eux.

S'adressant à son invitée, le Président de la CCFA a tout d'abord souligné le grand nombre d'inscrits et de participants à cette matinée de travail. Il a ensuite évoqué le parcours exceptionnel de l'Ambassadeure, propulsée aux plus hautes responsabilités. « Depuis votre nomination, vous êtes un véritable trait d'union entre Paris et Rabat. Vous connaissez les enjeux du pouvoir, de la communication, des mutations sociétales et des transitions économiques », a-t-il indiqué, citant la revue Forbes d'octobre dernier, et d'ajouter : « je crois que cette revue a parfaitement raison ».

« Lors de la clôture de notre Cinquième Sommet économique, nous avons décidé de lancer quelques pistes pour faire évoluer l'action de la Chambre, et nous avons décidé de créer des comités de pilotage sectoriels et géographiques, présidés par un membre du Bureau, pour renforcer nos relations avec les pays arabes », a-t-il dit. Dans cette perspective, il a indiqué, que la Chambre entendait créer, autour « de vous-même et avec la participation de l'Ambassadeur de France au Maroc », un comité pour faciliter la diffusion de l'information aux entreprises sur les perspectives économiques et les projets du Maroc et permettre aussi à ces entreprises de faire remonter leurs informations. Dans le cadre de cette action, il a annoncé que la Chambre allait renforcer ses relations avec notamment, le Groupement Professionnel des Banques Marocaines (GPBM) et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Développant davantage cette initiative, il a souligné que la relation privilégiée entre la France et le Maroc, confirmée par la récente visite d'État du Président Emmanuel Macron et la visite prochaine de sa Majesté Mohammed VI à Paris, était une priorité pour la Chambre. Il a indiqué que la CCFA, maillon modeste mais utile, était indispen-

sable pour mieux mettre en avant les potentialités et l'intérêt à travailler avec le Royaume du Maroc.

Enfin, il a souligné l'importance de cette matinée de travail qui s'inscrit dans la vision que les deux pays ont de l'avenir, indiquant que l'histoire qui a été construite entre la France et le Maroc devait continuer à évoluer dans le respect des uns et des autres.

Prenant la parole, S.E. Mme Samira Sitail a remercié le Président de la CCFA pour son invitation, avant d'entamer son analyse sur les relations entre la France et le Maroc dans le cadre du partenariat d'exception renforcé, et de



présenter le potentiel géostratégique de son pays, ses atouts et sa vision pour une croissance inclusive et durable.

Le partenariat d'exception renforcé

Abordant la relation entre les deux pays, elle a indiqué qu'il était difficile de qualifier cette nouvelle phase « après ces retrouvailles ». On ne peut la résumer par des chiffres ou la regarder simplement sous l'angle d'une énergie de fraternité. Il faut plutôt la qualifier « d'un tournant », qui montre l'aspect irremplaçable de cette relation, compte tenu de l'itinéraire commun des deux pays. Elle a par ailleurs salué le tissu entrepreneurial de la France et du Maroc, qui ont continué à porter cette relation, malgré les difficultés, facilitant ainsi « des retrouvailles de qualité et de haut niveau ». « Nous n'avons pas souhaité juste normaliser nos relations, mais mettre leur curseur à un niveau jamais atteint auparavant », a-t-elle dit.

Et de souligner que « la géostratégie mouvante qui plonge nos peuples, nos économies, nos modèles de sociétés dans la plus grande insécurité, nous imposait un modèle de partenariat à deux, permettant de relever les défis de manière totalement différente. « Le Maroc se félicite de cette confiance, pleine et entière, retrouvée, entre nos deux pays », a-t-elle dit.

Les atouts du Maroc

Abordant les atouts du Maroc, carrefour attractif majeur, qui relie trois continents : l'Afrique, l'Europe, et l'Amérique, le Maroc, a-t-elle souligné, bénéficie d'un positionnement remarquable avec ses façades méditerranéenne et atlantique. Par ailleurs, le pays est fortement connecté et offre un accès direct à plus de 52 pays et plus de 110 villes dans le monde. Cette position privilégiée est confortée par la stabilité de ses institutions. Un atout majeur dans un contexte régional et mondial en pleine mutation et qui permet au Maroc de poursuivre de manière soutenue ses réformes politiques, économiques et sociales, et de renforcer la résilience de son économie, garantissant ainsi les meilleures conditions de vie à ses citoyens.



Sur la liste des atouts du Maroc, figure aussi en bonne position, son cadre réglementaire, favorable aux investissements. Grâce à sa nouvelle Charte de l'investissement, le Maroc a créé un environnement propice au développement économique favorisant l'émergence de champions, capables de rivaliser sur la scène internationale. Nombre de ces champions brillent sur le continent africain, en Europe et en France. Et de poursuivre que ce nouveau cadre réglementaire a libéré le potentiel des investissements privés nationaux et internationaux. Elle a rappelé que le Maroc se positionne dans la zone ANMO comme une destination privilégiée pour les investissements étrangers. A fin septembre 2024, le flux net des investissements directs étrangers s'était élevé à plus de 1,6 milliard d'euros, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente, a-t-elle dit.

Autre point fort des atouts du Maroc, la qualité de ses infrastructures qui répondent aux meilleurs standards internationaux, notamment un réseau de transport et de communication extrêmement diversifié qui confère au Maroc une connectivité unique dans la région. Elle a cité, entre autres, Tanger Med, premier port de la Méditerranée et premier port africain pour les containers, le TGV et le

projet de son extension qui sera réalisé en 2030 pour la Coupe du monde.

Enfin le Maroc se distingue par son capital humain, qualifié, multilingue, ouvert sur les autres cultures, et dont les grands groupes internationaux, notamment français, mesurent la qualité exceptionnelle dans la maîtrise des compétences dont ils ont besoin. Par ailleurs, la forte diaspora marocaine en Europe, et le nombre important de ses diplômés, et tout particulièrement en France où le contingent d'étudiants marocains compte 53 000 étudiants par an, dans des filières absolument extraordinaires, est un atout considérable.



La profondeur africaine du Maroc

Abordant le chapitre de la stratégie du Maroc pour se développer et développer son économie, Madame l'Ambassadeure a mis en exergue un certain nombre de stratégies sectorielles : tourisme, pêche, agriculture, offshoring, industrie automobile, industrie pharmaceutique et médicale, énergies renouvelables.

Tout cela, a-t-elle souligné, « place le Maroc comme un hub régional et une porte d'entrée exceptionnelle vers l'Afrique, dans une logique de coopération Sud-Sud renforcée, avec une approche qui vise à établir des relations économiques équitables justes et équilibrées ». Elle a indiqué que le Maroc place l'Afrique au cœur de ses choix stratégiques, jouant un rôle clé dans le développement de ce continent, au travers d'une politique de co-développement durable, avec une approche partenariale gagnant-gagnant. Ce qui confère au Maroc une place privilégiée, permettant aux entreprises étrangères installées sur son territoire, de se projeter sur les marchés africains.

Elle a rappelé, à cet égard, l'intervention du Président de la République lors de la Conférence des Ambassadeurs, le 6 janvier, qui s'est justement référé au partenariat d'exception renforcé entre le Maroc et la France, pour appeler à

une approche africaine réinventée, où la France et le Maroc peuvent construire ensemble un modèle permettant d'investir des pans entiers de l'économie africaine. Elle a ainsi rappelé que le Maroc a signé plus de 3 200 accords de coopération avec les pays africains, qui couvrent tous les secteurs notamment de la finance, des télécommunications, des infrastructures, de l'assainissement, de l'électrification, de la gestion des ressources en eau, des énergies renouvelables, et de l'agriculture. Elle a mentionné que les investissements directs étranger marocains en Afrique depuis 2021 ont atteint 800 millions de dollars, plaçant son pays comme le deuxième investisseur sur le continent africain après l'Afrique du Sud et le premier investisseur en Afrique de l'Ouest, citant comme exemple des banques marocaines - Attijariwafa Bank, la Banque populaire, ou Bank of Africa, ainsi que des groupes comme Maroc Télécom, Managem, ou l'Office National de l'Electricité et de l'Eau, tous implantés dans plusieurs grandes régions du continent.



Elle a aussi tout particulièrement insisté sur l'investissement du Maroc pour accompagner un certain nombre de pays dans le domaine agricole, afin de garantir leur sécurité alimentaire. « C'est une question de stabilité, de sécurité et de bien-être des populations africaines », a-t-elle dit.

L'Afrique atlantique

Continuant sur ce volet africain, Son Excellence a développé la vision de « l'Afrique atlantique » que développe le Maroc, vision qui doit renforcer la sécurité, la stabilité et la prospérité de 23 états africains dont l'éloignement du commerce maritime freine leur développement économique. Elle a expliqué cette initiative, portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour faciliter à ces pays l'accès à l'océan Atlantique, en mettant les infrastructures routières et ferroviaires du Maroc à leur disposition.

Et pour terminer sur cette projection africaine du Maroc, elle a souligné le rôle des provinces du Sud comme passe-

relles vers l'Afrique subsaharienne. Elle a rappelé que ces provinces affichent aujourd'hui l'un des taux de croissance économiques les plus élevés au Maroc, porté par des investissements massifs qui dépassent 8 milliards d'euros, dans le cadre du plan de développement des provinces du Sud du Maroc. Ce plan, a-t-elle dit, « offre aux investisseurs étrangers l'opportunité de s'associer aux projets en cours et de faire de cette région un point d'ancrage dans des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, les infrastructures portuaires, ou l'agriculture durable et bien d'autres ».

Une croissance inclusive et durable

Ouvrant le chapitre de la vision marocaine pour une croissance inclusive et durable, Son Excellence a abordé les grands secteurs dans cette trajectoire. Elle a notamment évoqué les secteurs industriels avec l'implémentation de stratégies sectorielles cohérentes et convergentes, et les énergies, avec une approche intégrée pour développer des productions d'énergies propres et efficaces.

Le secteur du digital est aussi une priorité, avec un plan à 2030. L'agriculture, bien entendu également, avec la poursuite du développement des secteurs agricoles, 12 ans après la mise en place du plan Maroc vert et la stratégie Green génération 2020-2030, sans oublier la pêche, avec le plan Haliouthis 2020-2030. Et enfin le tourisme, qui vient de battre un nouveau record, le Maroc ayant dépassé l'Égypte avec 17,4 millions de visiteurs, dont 3,5 millions de Français.

Dans tous ces secteurs, le Maroc a adopté des stratégies qui s'accompagnent d'un effort substantiel pour la réalisation de projets structurants d'envergure. Dans le cadre des préparatifs du Maroc pour accueillir la Coupe du monde de football en 2030, une fierté pour le pays, elle a indiqué que cet événement est accueilli comme un projet structurant pour l'avenir du pays et que de grandes options, notamment en matière d'infrastructures, ont été prises dans la perspective de ce « Maroc 2030 », et même au-delà, et de citer le prolongement de la ligne TGV, l'extension du plan rail Maroc, le port de Dakhla, les grands projets pour le développement des infrastructures du Sud du Maroc, le complexe aéroportuaire Nador West Med, l'autoroute Tiznit-Dakhla, les stations de dessalement qui passeront de 12 à 20 pour fournir 50 % de la consommation marocaine en eau potable. Dans tous ces projets, le savoir-faire et l'expertise des partenaires français sont les bienvenus.

Revenant alors sur le partenariat d'exception renforcé, signé le 28 octobre dernier, et qui unit désormais les deux pays, elle a indiqué qu'un nouveau cadre juridique va être

mis en place pour rehausser le niveau de ce partenariat, et inscrire 3 grands principes : la consolidation de la convergence politique et stratégique entre les deux pays, l'approfondissement de ce partenariat au bénéfice du développement économique, de la cohésion sociale, et de l'autonomie stratégique, et enfin, la poursuite du renforcement de la coopération en matière de capital humain et de culture, ancrée dans les valeurs de la francophonie.

« Le Maroc s'impose aujourd'hui comme un acteur clé dans la chaîne de valeur mondiale, grâce à une vision stratégique ambitieuse qui lui confère un rôle de connecteur entre les trois continents : l'Afrique, l'Europe et

l'Amérique. En conciliant modernité et tradition, le Maroc ne se contente pas de s'intégrer à l'économie mondiale, mais il y participe et entend participer activement à sa transformation, en incarnant un modèle de vision de croissance inclusive et durable » a-t-elle pu clairement préciser.



3,9 % la croissance au Maroc selon le FMI

« L'activité économique au Maroc devrait croître de 3,2 % en 2024 et s'accélérer pour atteindre 3,9 % en 2025, grâce à la reprise de la production agricole et à la poursuite de la croissance du secteur non-agricole dans un contexte de forte demande intérieure » écrit le chef de la délégation du FMI qui a mené du 27 janvier au 7 février, à Rabat, des consultations au titre de l'article IV. Et d'ajouter que les récentes réformes ont contribué à élargir l'assiette fiscale, ramenant le déficit du gouvernement central à 4,1 % du PIB, contre 4,3 % annoncés dans le budget 2024.

Ce rythme progressif de l'ajustement budgétaire devrait d'ailleurs se confirmer en 2025 avec une inflation qui restera contenue autour de 2 %.

Premier Forum Agricole France-Irak

Renforcer la coopération en matière agricole entre l'Irak et la France, échanger les connaissances et l'expertise notamment sur l'agriculture durable, l'agriculture biologique, la gestion de l'eau, l'agriculture intelligente, la sécurité alimentaire, promouvoir les produits agricoles irakiens sur le marché français et attirer les investisseurs... Tels étaient les objectifs du premier Forum Agricole France- Irak organisé par l'Ambassade d'Irak à Paris, fin 2024.

A cette rencontre on note, côté irakien, la participation du ministre irakien de l'Agriculture, le Dr Abbas Jabr, de l'Ambassadeur d'Irak en France, le Dr Wadee Al-Batti, des membres de la Commission parlementaire irakienne de l'agriculture, notamment Mesdames Zuzan Ali et Ibtisam Al-Hilali, et une trentaine d'entreprises irakiennes et du côté français, de Mme Anne Grillo, Directeur, Afrique du Nord et Moyen-Orient au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et Mme Siham Bushnak, Conseillère aux affaires agricoles au ministère de l'Agriculture et Attachée agricole à l'Ambassade de France au Liban pour la région.

L'Ambassadeur d'Irak en France, le Dr Wadee Al-Batti, dans une brève allocution, a remercié tous les participants et souligné l'importance de ce premier Forum pour développer la coopération entre la France et l'Irak dans ce domaine hautement stratégique pour les deux pays.

Prenant la parole, le ministre irakien de l'Agriculture, le Dr Abbas Jabr, a souligné l'attention particulière portée par les autorités irakiennes au secteur agricole. Il a indiqué que son pays avait atteint l'autosuffisance pour certaines denrées stratégiques, rappelant que la production de blé en 2023 et 2024 avait dépassé successivement les 5 millions et 6 millions de tonnes. Par ailleurs, le Dr Abbas Jabr a indiqué que l'Irak avait résolu le problème de la pénurie d'eau dans les fleuves Tigre et Euphrate en soutenant les investissements dans les terres désertiques, en utilisant des technologies modernes d'irrigation et d'arrosage, et des méthodes avancées de forage de puits. Quant aux opportunités d'investir dans son pays, il a rappelé certains secteurs, notamment les industries manufacturières, l'élevage et les industries alimentaires. Il a appelé les industriels français et les entreprises travaillant dans le secteur agricole à renforcer leurs partenariats avec leurs homologues irakiens en rappelant les avantages accordés dans le cadre des nouvelles lois, notamment l'exonération des droits de douane pour une période de 10 à 15 ans ou l'octroi de prêts du gouvernement et des banques privées irakiennes.

Mme Anne Grillo a salué les efforts de l'Irak pour développer le potentiel agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et diversifier l'économie. Des objectifs stratégiques et essentiels pour la prospérité et la stabilité de l'Irak, a-t-elle dit. Et de poursuivre : « vous trouverez en France une écoute, et un intérêt pour ces questions car elles intéressent aussi les pouvoirs publics et le secteur agricole privé fran-



çais ». Par ailleurs, elle a souligné que les entreprises françaises étaient prêtes à coopérer mais attendent des clarifications sur l'environnement des affaires et le cadre juridique et technique en Irak.

Mme Zuzan Ali a abordé les relations franco-irakiennes dans le domaine de l'agriculture. Elle a indiqué que la France apporte son soutien et son assistance dans plusieurs régions irakiennes, notamment dans les gouvernorats de Ninive, Kirkouk, Sinjar et dans le Kurdistan irakien. Elle a, par ailleurs, souligné l'importance de réactiver l'accord de partenariat entre l'Irak et la France signé en 2023, et exhorté les entreprises françaises à transférer leurs expertises à leurs homologues irakiens notamment dans les secteurs de la protection de l'environnement, du recyclage, et du traitement des eaux usées et de la préservation des ressources en eau.

Mme Ibtisam Al-Hilali a focalisé son intervention sur le climat et son impact sur l'agriculture et abordé la coopération avec la France pour atténuer les effets de ces changements, notamment la baisse de la fertilité des sols, la diminution de la couverture végétale, l'aggravation des tempêtes de poussière et la désertification. Elle a rappelé que l'Irak était parmi les cinq pays les plus touchés par le changement climatique et elle a souligné les efforts du gouvernement pour préserver, protéger, et améliorer l'environnement et les infrastructures, exhortant les entreprises françaises à apporter leur expertise pour soutenir cette région du monde.

Mme Siham Bushnak a souligné le rôle de ce Forum pour renforcer la coopération entre la France et l'Irak dans le domaine agricole et les industries alimentaires. Elle a rappelé la déclaration d'intention signée le 19 novembre 2020, et le partenariat stratégique signé en 2023 qui inclue la coopération dans le domaine agricole. Elle a, par ailleurs, indiqué que les entreprises françaises disposent d'un savoir-faire et de produits de haute qualité pouvant répondre aux besoins du marché irakien. « Il faut que les secteurs privés, français et irakien, coordonnent leurs actions pour renforcer l'échange d'expertise, de produits et de savoir-faire, notamment dans le domaine de la production animale » a-t-elle dit.

De nombreuses entreprises et coopératives françaises, couvrant toute la chaîne de valeur depuis le champ et la production, jusqu'au consommateur, peuvent participer à cette dynamique bilatérale. A venir donc, une mission d'entreprises en Irak !

Commerce mondial : 2,7 % de croissance en 2024 et 3 % en 2025

France - Pays arabes : légère baisse des échanges, amélioration significative du solde commercial, mais le compte n'y est pas

La croissance du commerce mondial des biens s'est stabilisée en 2024, affichant une progression de 2,7% selon le dernier baromètre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de 2% selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Pour 2025, les deux organismes s'accordent sur une progression du commerce mondial de 3%, pour un volume de 33 000 milliards de dollars.

Dans l'Union européenne, la Commission européenne table sur une hausse en volume du commerce avec le reste du monde de 3,1% en 2025 et 3,3% en 2026, après une hausse de 2,6% sur l'année 2024.

En France, le volume des échanges avec le reste du monde a atteint 1.297,2 milliards d'euros en 2024. Les importations ont affiché 698,9 milliards et les exportations 598,3 milliards d'euros. Il en ressort un solde commercial FAB/FAB à - 81,0 milliards d'euros soit une amélioration de 19,1 milliards d'euros par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est portée par l'énergie et les produits manufacturés.

Les importations françaises CAF baissent de - 4,5 %. Cette diminution est davantage due aux prix plus qu'aux volumes et elle est majoritairement portée par l'énergie et les produits manufacturés, notamment les approvisionnements en automobiles et en machines qui dépassent la hausse des importations d'aéronautique. Quant aux exportations, elles diminuent dans une moindre proportion (- 1,6 %). La plus grande partie de ce repli est due à l'automobile, aux hydrocarbures et aux composants et cartes électroniques. À l'inverse, les exportations d'aéro-

nautique, de parfums et de produits des industries agroalimentaires sont en augmentation.

Avec les pays tiers, (hors UE), les échanges de la France réalisent un solde commercial en nette amélioration de 13,1 milliards d'euros en raison d'une baisse des importations et une hausse des exportations. Il s'améliore également avec le continent américain, notamment avec les Etats-Unis (+ 2,7 milliards d'euros) mais reste globalement déficitaire avec les pays de la zone (- 1,9 milliard d'euros). Avec l'Afrique, le solde commercial s'améliore (+ 2,8 milliards d'euros) mais reste déficitaire (- 6,5 milliards d'euros). Avec l'Europe hors U.E., le solde des échanges se dégrade (- 1 milliard d'euros) et avec les pays de l'U.E. il s'améliore de 10 milliards d'euros notamment avec la Belgique (+ 5,2 milliards d'euros), l'Espagne (+ 2,2 milliards d'euros), les Pays-Bas (+ 2 milliards d'euros). Toutefois il reste déficitaire de 35,8 milliards d'euros.

Quid des échanges avec les pays arabes ?

Le volume des échanges entre la France et les pays arabes en 2024 affiche 64,5 milliards d'euros contre 66,9 milliards d'euros en 2023, en baisse de - 4 %. Les exportations françaises vers les pays de la zone s'établissent à 31,5 milliards d'euros contre 30,3 milliards d'euros en 2023, en augmentation de + 3,9% et les importations en provenance des pays de la région affichent un volume de 32,9 milliards contre 36,6 milliards d'euros en 2023 en baisse de - 10,9 %. Le résultat de ces échanges affiche un solde négatif de - 1,4 milliard d'euros contre - 6,3 milliards d'euros en 2023, soit une amélioration de près de 5 milliards d'euros. Mais ne nous trompons pas, cela reste insatisfaisant !

Avec les pays du Maghreb, le volume des échanges de la France stagne et s'établit à 37,07 milliards d'euros. Les exportations françaises vers les pays du Maghreb progressent de 7 % à 16,1 milliards contre 14,9 mil-

liards d'euros en 2023 alors que les importations en provenance de cette région baissent de - 6,3 % s'établissant à 20,8 milliards contre 22,1 milliards d'euros en 2023. Le solde commercial marque une nette amélioration affichant - 4,6 milliards contre - 7,1 milliards d'euros en 2023.

Avec le Maroc, le volume des échanges s'améliore de 6 % à 14,8 milliards d'euros contre 13,9 milliards en 2023. Les exportations s'affichent à 7,4 milliards en progression de 11,6 % et les importations s'affichent à 7,3 milliards en baisse de - 0,38 %. Le solde commercial passe au vert à + 47,489 millions contre - 842,498 millions en 2023. Parmi les produits exportés contribuant à la hausse des échanges, on note les produits de la construction (+ 32 %), les produits chimiques (+ 52,5 %), les appareils de mesures (+ 25,4 %), les déchets industriels (+ 91,6 %), les huiles et graisses végétales (+ 151,6 %). Et parmi les produits importés, on trouve les produits à base

de fruits (+ 26,3 %), les produits en plastique (+ 54 %), les produits chimiques (+ 10,5 %), et les métaux non ferreux (+ 12,7 %). Quant aux produits contribuant à la baisse de ces échanges, on trouve, à l'export, les machines agricoles (- 32,2 %), les préparations et conserves (- 49,2 %), les viandes et produits à base de viande (-31,4 %) et les pro-

2,7 milliards en 2023. La baisse est portée par le fort recul des importations qui chutent de - 15 % à 2,07 milliards d'euros en 2024 contre 2,4 milliards en 2023, et les exportations fléchissent de - 1 % à 298,5 millions d'euros en 2024. Parmi les principaux produits échangés, on note à l'export les produits laitiers, les produits pharmaceutiques,

Pays	VAL EXP ANNÉE 2023	VAL IMP ANNÉE 2023	SOLDE 2023	VAL EXP ANNÉE 2024	VAL IMP ANNÉE 2024	SOLDE 2024	Volume des Echanges 2023	Volume des Echanges 2024	% VOL
Algérie	4 486 100	7 067 158	-2 581 058	4 780 765	6 276 120	-1 495 355	11 553 258	11 056 885	-4%
Libye	301 499	2 439 623	-2 138 124	298 512	2 075 178	-1 776 666	2 741 122	2 373 690	-13%
Maroc	6 566 530	7 409 028	-842 498	7 428 427	7 380 938	47 489	13 975 558	14 809 365	6%
Tunisie	3 407 440	5 195 471	-1 788 031	3 406 763	5 085 817	-1 679 054	8 602 911	8 492 580	-1%
Mauritanie	237 781	86 805	150 976	278 811	60 063	218 748	324 586	338 874	4%
Total UMA	14 999 350	22 198 085	-7 198 735	16 193 278	20 878 116	-4 684 838	37 197 435	37 071 394	0%

duits de la culture (- 27,9 %) et à l'import, les machines et équipements (-12 %), le cuir, bagages et chaussures (- 9,7 %), les équipements pour automobiles (- 1 %), les viandes et produits à base de viande (- 25,6 %).

Avec l'**Algérie**, le volume des échanges recule de - 4 % et s'établit à 11,05 milliards contre 11,5 milliards en 2023. Les exportations françaises vers l'Algérie augmentent de 6,1 % à 4,78 milliards d'euros, alors que les importations baissent de - 12,6 % affichant 6,2 milliards contre 7,06 milliards en 2023. Le solde commercial s'améliore de près d'un milliard d'euros et s'établit à - 1,4 milliard d'euros. Parmi les produits exportés qui contribuent positivement aux échanges, on trouve les produits de la construction (+ 35,3 %), les machines diverses (+ 45 %), les équipements à usage médical (+ 34,7 %), les produits chimiques (+ 17,3 %), et pour les produits importés on trouve les produits pétroliers (+ 19,7 %) et les produits de la culture (+ 22,5 %). Par ailleurs, dans la catégorie des produits impactant négativement les échanges, on trouve, à l'export, les produits laitiers (- 38,3 %), les équipements automobiles (- 27,8 %), les produits non ferreux (- 29,1 %) et à l'import les hydrocarbures naturels (- 8,7 %) ainsi que les produits alimentaires (- 43,5 %) et les produits sidérurgiques (- 95 %).

Vers la **Tunisie**, les exportations françaises stagnent et enregistrent le même volume qu'en 2023 à 3,4 milliards d'euros alors que les importations reculent de - 2 % à 5,08 milliards contre 5,19 milliards en 2023. Le solde commercial s'améliore légèrement et passe de - 1,7 milliard en 2023 à - 1,6 milliard d'euros en 2024. Produits de la construction, équipements à usage médical, préparations pharmaceutiques, sont parmi les produits exportés qui contribuent à l'évolution positive des échanges alors que les huiles et graisses et les produits en plastique font partie des produits importés. Quant aux produits impactant négativement les échanges, à l'export, on trouve les produits de l'industrie, les articles d'habillement et les équipements de communication, et à l'import, les produits pétroliers, les produits électroniques, les produits chimiques, le matériel optique et les ordinateurs.

Avec la **Libye**, les échanges baissent fortement de - 13 %. Leur volume passe à 2,3 milliards en 2024 contre

les parfums et cosmétiques et les produits de la culture et de l'élevage, et à l'import, les hydrocarbures naturels, les produits du raffinage et les produits sidérurgiques.

Enfin avec la **Mauritanie**, les échanges, bien que modestes à 33,874 millions d'euros en 2024, affichent une hausse de 4 % avec des exportations françaises qui grimpent de + 14,7 % à 278,811 millions et des importations qui chutent de - 44,5 % à 60,06 millions en 2024. Les échanges avec la Mauritanie sont portés par les exportations des produits de la culture et de l'élevage, les produits pharmaceutiques et les produits alimentaires divers, et par les importations françaises de minerais métalliques, d'huiles et graisses végétales et des préparations et conserves à base de poissons.

Avec les pays du Golfe, les échanges reculent de - 11 % à 20,8 milliards contre 23,5 milliards en 2023 et le solde progresse à + 3,3 milliards après + 823,782 millions d'euros en 2023. Les exportations françaises vers les pays de la région stagnent s'établissant à 12,1 milliards d'euros et les importations chutent (- 29,5 %) à 8,7 milliards contre 11,3 milliards d'euros en 2023.

Avec l'**Arabie saoudite**, les échanges dégringolent de - 19 % à 7,5 milliards d'euros contre 9,3 milliards en 2023. Les exportations françaises vers le Royaume à 3,5 milliards d'euros baissent de - 14,5 % et les importations en provenance de l'Arabie à 3,9 milliards d'euros chutent de - 30%. Le solde commercial passe de - 1,08 milliard en 2023 à -399, 392 millions d'euros en 2024.

Au palmarès des produits contribuant positivement aux échanges, figurent, à l'export, les produits pharmaceutiques (+ 14,1 %), les produits à base de fruits (+ 71,4 %), les machines diverses (+ 44,7 %), les parfums et cosmétiques (+ 7 %) et à l'import les produits chimiques (+ 6,3 %), les métaux non ferreux (+ 193 %), et les produits de la construction. Au palmarès des produits contribuant négativement aux échanges figurent, à l'export, les produits de boulangerie (- 28 %), les machines agricoles (- 43 %), les composants et cartes électroniques (- 34 %), les produits de la construction (- 53 %) et à l'import les produits pétroliers (- 5,7 %), les déchets industriels (- 45 %), et les produits sidérurgiques (- 68 %).

Avec les **Émirats arabes unis**, premier client de la France dans la région, les échanges grimpent de + 14 % à 8,4 milliards d'euros. Les exportations françaises s'envolent de + 21 % à 6,5 milliards contre 5,1 milliards en 2023 alors que les importations chutent de - 16% à 1,9 milliard contre 2,2 milliards d'euros en 2023. Le solde reste nettement positif à 4,4 milliards d'euros contre 2,8 milliards en 2023.

(+ 14,7 %,) et des boissons, et au chapitre des importations, des articles de sport, des jeux et du matériel ferroviaire roulant. Par ailleurs on constate la baisse des exportations françaises des produits de la construction, des produits de la pêche, des produits de la boulangerie et des machines diverses, ainsi que la baisse des importations françaises des produits du raffinage (- 14 %), des métaux non ferreux (- 33 %), des articles en verre

Pays	VAL EXP ANNÉE 2023	VAL IMP ANNÉE 2023	SOLDE 2023	VAL EXP ANNÉE 2024	VAL IMP ANNÉE 2024	SOLDE 2024	Volume des Echanges 2023	Volume des Echanges 2024	% VOL
A saoudite	4 119 650	5 203 282	-1 083 632	3 595 769	3 995 161	-399 392	9 322 932	7 590 930	-19%
Bahrein	323 772	306 081	17 691	207 239	215 450	-8 211	629 853	422 689	-33%
E Arabes unis	5 118 198	2 292 789	2 825 409	6 508 028	1 968 265	4 539 763	7 410 987	8 476 293	14%
Koweït	803 218	2 076 036	-1 272 818	637 019	1 966 629	-1 329 610	2 879 254	2 603 648	-10%
Oman	307 752	128 232	179 520	391 208	318 998	72 210	435 984	710 206	63%
Qatar	1 502 577	1 344 965	157 612	766 123	296 420	469 703	2 847 542	1 062 543	-63%
Total CCG	12 175 167	11 351 385	823 782	12 105 386	8 760 923	3 344 463	23 526 552	20 866 309	-11%

Au palmarès des produits contribuant positivement aux échanges figurent, à l'export, les parfums et cosmétiques (+ 12,4 %), les machines et équipements (+ 28 %), les boissons (+ 26,7 %), les produits de la construction (+ 173 %) et à l'import les métaux non ferreux et les parfums et cosmétiques. Parmi les produits qui ont contribué négativement aux échanges, on trouve, à l'export, les produits sidérurgiques (- 55 %), les produits pharmaceutiques (- 2,7 %), les produits alimentaires (- 15,3 %), et à l'import les hydrocarbures naturels (- 77 %), les produits pétroliers raffinés (- 15 %), et les produits chimiques (- 51,7 %).

Avec le **Koweït**, les échanges baissent de - 10 % à 2,6 milliards contre 2,8 milliards en 2023 et le solde s'alourdit à - 1,32 milliard contre - 1,27 milliard en 2023. Les exportations françaises vers le Koweït dégringolent de - 26 % à 637 millions d'euros et les importations à 1,9 milliard reculent de - 5 %. Équipements automobiles (+ 117 %), appareils de mesure (+ 76,5 %), parfums et cosmétiques (+ 6,1 %) et produits alimentaires (+ 27 %) sont parmi les produits exportés vers le Koweït qui ont contribué positivement aux échanges tout comme les importations des produits pétroliers (+ 1 %). Parmi les produits impactant négativement les échanges figurent, à l'export, les produits de la construction (- 40 %), les machines et équipement (- 39 %), les cuirs, bagages et chaussures (- 26 %), et les produits de fonderie (- 99 %) et à l'import, les produits chimiques (- 18 %), les appareils de mesures (- 93 %), le bois et articles en bois (- 29 %).

Avec le **Royaume de Bahreïn**, le solde commercial de la France tombe dans le rouge en 2024 à - 8,211 millions d'euros alors qu'il était dans le vert en 2023 à 17,691 millions d'euros. Ce résultat reflète la baisse des exportations françaises vers le Royaume de - 56 % à 207,239 millions d'euros contre 323,772 millions d'euros en 2023. Les importations françaises du Royaume suivent la même tendance et baissent de - 42 % à 215,45 millions d'euros. Au chapitre des exportations françaises vers le Bahreïn, on note la hausse des exportations des produits pharmaceutiques (+ 4,2 %), des articles de voyage, des produits laitiers

(- 5,3 %), et des matières premières secondaires.

Avec le **Qatar**, les échanges baissent de - 63 % à 1,06 milliards en 2024 contre 2,8 milliards en 2023 mais le solde commercial s'envole de + 66 % à 469,703 millions contre 157,612 millions en 2023. Les exportations françaises vers le Qatar passent de 1,5 milliard en 2023 à 766,123 millions en 2024 et les importations de 1,3 milliard en 2023 à 296,420 millions d'euros en 2024. Parmi les produits impactant positivement les échanges figurent, à l'export, les machines et équipements (+ 70 %), les articles de joaillerie (+ 23 %), les parfums et cosmétiques (+ 11 %) et les produits pharmaceutiques (+ 9,5 %) et à l'import, les articles de joaillerie. Parmi les produits impactant négativement ces échanges, à l'export, on trouve les appareils de mesures, les hydrocarbures naturels, les produits pétroliers et les produits chimiques.

Enfin avec le **Sultanat d'Oman**, les échanges grimpent de + 63 % à 710,203 millions d'euros contre 436,984 millions en 2023. Les exportations françaises vers Oman progressent de + 21 % à 39,208 millions d'euros et les importations suivent le même rythme et augmentent de 59 % à 318,998 millions d'euros. Le solde commercial recule à 72,21 millions en 2024 après 179,52 millions en 2023. Au chapitre des produits qui ont porté ces échanges figurent, à l'export, les machines et équipements, les téléphones, les produits chimiques et à l'import, les produits pétroliers, les produits pharmaceutiques et les équipements pour automobile. Dans le sens inverse, les produits qui ont impacté négativement ces échanges figurent, à l'export, les boissons, les produits alimentaires, et les produits de boulangerie et à l'import, les hydrocarbures naturels, les produits chimiques les articles en verre, les produits en plastique.

Avec le groupe des pays tiers : l'Égypte, le Soudan, Djibouti, les Comores, le Liban, la Syrie, l'Irak, la Jordanie, la Palestine et le Yémen, les échanges de la France progressent de + 7 % à 6,5 milliards contre 6,1 milliards en 2023. Les exportations françaises vers ce groupe de pays augmentent de + 3,7 % à 3,2 mil-

liards et les importations en provenance de ces pays croissent de + 8,7 % à 3,3 milliards contre 3,05 milliards en 2023. Le bilan de ces échanges montre un solde négatif de - 99,719 millions contre un solde positif de 72,959 millions d'euros en 2023.

Avec l'Égypte, les échanges progressent de + 2 % à 2,9 milliards d'euros. Ils progressent aussi avec le Soudan (+ 1 %) à 109,665 millions d'euros, Djibouti (+ 5 %) à

+ 17,5 % vers l'Égypte, + 7,6 % vers la Jordanie, + 22 % vers le Liban, + 7,5 % vers l'Irak, les parfums et produits de toilette, + 33 % vers les Comores, + 3,1 % vers le Liban, + 15 % vers l'Irak, + 9,3 % vers le Yémen, les produits chimiques, + 80 % vers l'Irak, + 90 % vers le Soudan, + 2,1 % vers l'Égypte, les instruments de mesures, + 44,9 % vers l'Égypte, + 63,6 % vers la Jordanie, + 73,6% vers le Yémen. A noter la forte baisse des exportations

Pays	VAL EXP ANNÉE 2023	VAL IMP ANNÉE 2023	SOLDE 2023	VAL EXP ANNÉE 2024	VAL IMP ANNÉE 2024	SOLDE 2024	Volume des Echanges 2023	Volume des Echanges 2024	% VOL
Egypte	1 763 057	1 118 028	645 029	1 792 421	1 158 488	633 933	2 881 085	2 950 909	2%
Iraq	335 808	1 704 727	-1 368 919	426 155	1 948 866	-1 522 711	2 040 535	2 375 021	16%
Jordanie	346 883	47 492	299 391	306 401	42 757	263 644	394 375	349 158	-11%
Liban	369 232	98 380	270 852	425 818	91 588	334 230	467 612	517 406	11%
Syrie	22 483	4 751	17 732	28 909	5 765	23 144	27 234	34 674	27%
T Palestiniens	17 129	4 088	13 041	27 503	4 005	23 498	21 217	31 508	49%
Yemen	100 171	2 579	97 592	75 296	3 281	72 015	102 750	78 577	-24%
Comores	36 781	3 610	33 171	38 296	4 631	33 665	40 391	42 927	6%
Djibouti	100 564	1 378	99 186	105 249	1 851	103 398	101 942	107 100	5%
Soudan	37 218	71 334	-34 116	22 565	87 100	-64 535	108 552	109 665	1%
Total Autres	3 129 326	3 056 367	72 959	3 248 613	3 348 332	-99 719	6 188 693	6 596 948	7%

107,100 millions d'euros, les Comores (+ 6 %) à 42,927 millions d'euros, le Liban (+ 11 %) à 517,406 millions d'euros, la Syrie (+ 27 %) à 34,674 millions d'euros, l'Irak (+ 16 %) à 2,3 milliards d'euros, les Territoires Palestiniens (+ 49 %) à 31,508 millions d'euros. Par ailleurs les échanges baissent avec la Jordanie (- 11 %) à 349,158 millions d'euros et le Yémen (- 24 %) à 78,577 millions d'euros.

Les exportations françaises vers l'Égypte progressent de + 1,64 % à 1,79 milliard d'euros, elles progressent aussi vers Djibouti (+ 4,4 %) à 105,249 millions d'euros, les Comores (+ 3,9 %) à 38,296 millions d'euros. Elles font un bond de + 22 %, + 21 % et + 37,7 % respectivement vers la Syrie, l'Irak et les Territoires occupés, avec des volumes respectivement de 28,909 millions, 426,155 millions et 27,503 millions d'euros. Vers le Liban, les exportations françaises croissent de + 13 % à 425,818 millions d'euros, alors que vers la Jordanie, le Yémen et le Soudan elles chutent de - 13 % et - 33 % et de - 64 % respectivement à 306,401 millions et 75,296 millions et 22,565 millions d'euros.

Au chapitre des importations françaises en provenance de ce groupe de pays, elles progressent en provenance de l'Égypte (+ 3 %) à 1,15 milliard, du Soudan (+ 18 %) à 87,100 millions, de Djibouti (+ 25 %) à 1,851 millions, les Comores (+ 20 %) à 4,631 millions, la Syrie (+ 17,5 %) à 5,765 millions, l'Irak (+ 12 %) à 1,94 milliard, le Yémen (+ 21 %) à 3,281 millions. Par contre les importations françaises baissent en provenance de la Jordanie et des Territoires Palestiniens respectivement de - 11 % et - 2 % à 42,757 millions et 4,005 millions d'euros.

Parmi les produits exportés en croissance, les produits pharmaceutiques qui progressent de + 34 % vers l'Irak, + 22 % vers le Liban, + 50 % vers l'Égypte, + 8,4% vers Djibouti, les aéronefs, + 84 % vers le Liban, + 47,1 % vers le Yémen et + 15,8 % vers l'Égypte, les produits laitiers,

tations françaises de véhicules automobiles et de céréales vers l'Égypte (- 80 %) et (- 73 %), la baisse des exportations vers la Jordanie des préparations pharmaceutiques (- 14,2 %), des parfums et produits de toilette (- 7,6 %), vers le Liban, des vêtements et accessoires (- 14,2 %), des moteurs et transformateurs (- 56,4 %), vers l'Irak, la baisse des exportations de boissons (- 49 %), des équipements aéronautiques (- 11,4 %) et des voitures automobiles (- 3,4 %).

Parmi les produits importés affichant une croissance, on note en provenance de l'Irak notamment le pétrole brut (+ 10,5 %), les boissons rafraîchissantes, les préparations à base de fruits et légumes (+ 25 %), les vêtements et accessoires (+ 60 %), de l'Égypte, les produits de raffinage, les appareils électroménagers (+ 12 %), les préparations à base de fruits et légumes (+ 8 %), les matières plastiques (+ 15,8 %), de Djibouti, les produits manufacturés et les appareils de mesures, du Liban les engrais azotés, de la Jordanie les vêtements, les articles à mailles (+ 48 %), les déchets non dangereux (+ 45 %), et l'aluminium.

Parmi les produits importés en baisse, soulignons le recul de la demande française en provenance du Liban, des meubles et des préparations à base de fruits et légumes, de la Jordanie, des produits chimiques inorganiques, des fruits tropicaux et des engrais azotés, de l'Égypte, la baisse significative de la demande de gaz naturel liquéfié et des engrais azotés, enfin de la Syrie, la baisse des importations de vêtements de dessus, des parfums et produits de toilette.

En résumé, les pays du Maghreb participent à hauteur de 57 % dans les échanges de la France avec les pays arabes, les pays du Golfe à hauteur de 32 % et le groupe des pays tiers à 11 %.

Prévisions de croissance dans la région ANMO : 3,5 % en 2025 selon la Banque mondiale

Commentant le dernier rapport de son institution sur la « Croissance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », le vice-président de la Banque mondiale pour la région ANMO déclarait : « la paix et la stabilité sont des piliers essentiels au développement durable ». Deux éléments dont font malheureusement défaut certains pays de la région. D'autres éléments sont, eux, de nature à freiner le potentiel de croissance : impacts régionaux sur le tourisme, en Jordanie et en Égypte, du conflit à Gaza, baisse de la production pétrolière dans certains pays producteurs avec des répercussions budgétaires, inflation élevée et activité limitée dans certaines économies importatrices de pétrole. Voilà un climat complexe pour les économies des pays ANMO en 2025 où les prévisions de la Banque mondiale tablent sur une croissance de 3,5 % en 2024 et 2025, après une faible croissance de 1,9% en 2023.

Dans les pays du CCG, la croissance devrait atteindre 3,8 % en 2025. En **Arabie saoudite**, la croissance devrait repartir à la hausse en raison d'une augmentation de la production et des exportations de pétrole du pays. Parmi les autres pays exportateurs, la hausse de la production de pétrole résultant de l'assouplissement des mesures de réduction devrait contribuer à une croissance plus rapide comme en **Algérie** et en **Irak**.

Chez les pays importateurs de pétrole, la croissance devrait s'établir à 3,7 % en 2025. Elle progressera dans certaines économies, en particulier à **Djibouti**, au **Maroc** et en **Tunisie**

Mais les pays plus proches géographiquement du conflit palestinien en subiront davantage les répercussions. En ce qui concerne l'**Égypte**, sa poursuite risque d'exacerber l'inflation, de freiner l'activité du secteur privé et d'intensifier les pressions sur les comptes extérieurs à cause de la baisse des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs émigrés. Il affectera également le secteur du tourisme en **Jordanie**. Les perspectives économiques pour la **Cisjordanie** et **Gaza** sont très incertaines, avec une croissance qui devrait diminuer de 6 % en 2024 après une contraction de 3,7 % en 2023. Si le conflit s'apaise, les efforts de reconstruction devraient contribuer à un rebond de la croissance à 5,4 % en 2025.

Parmi les risques que la Banque mondiale craint pour la région, outre l'intensification des conflits et leurs retom-

Prévisions de croissance dans la région ANMO

	2022	2023	2024e	2025p	2026p
PIB aux prix du marché (prix moyens en dollars sur la période 2010-19) Base : année civile					
Algérie	3,6	4,1	3,1	3,4	3,3
Arabie saoudite	7,5	-0,8	1,1	3,4	5,4
Bahreïn	6,0	3,0	3,5	3,3	3,3
Cisjordanie et Gaza	4,1	-5,4	-25,6	4,7	16,5
Djibouti	3,7	6,7	5,9	5,3	4,9
Émirats arabes unis	7,9	3,2	3,3	4,0	4,1
Iraq ^a	7,6	-2,9	-0,8	3,5	3,0
Jordanie	2,6	2,7	2,4	2,6	2,6
Koweït	6,3	-3,6	-1,0	1,7	2,1
Liban ^b	-0,6	-0,8	-5,7
Libye	-8,3	10,2	-2,7	9,6	8,4
Maroc	1,5	3,4	2,9	3,9	3,4
Oman	9,6	1,3	0,7	2,4	2,8
Qatar	4,2	1,2	2,0	2,7	5,5
République arabe syrienne ^b	0,7	-1,2	-1,5	-1,0	..
Tunisie	2,7	0,0	1,2	2,2	2,3
Yémen ^b	1,5	-2,0	-1,0	1,5	..

bées sur les économies voisines, les experts de la Banque pointent les catastrophes naturelles et le changement climatique qui continuent d'accroître la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques. D'autres facteurs de risques touchent particulièrement les pays exportateurs de pétrole si les cours du brut baissent ou si la demande faiblit. Et pour les pays importateurs, le resserrement des conditions financières mondiales pourrait peser négativement sur les perspectives de croissance en raison des besoins importants de financement extérieur.

Dans ces conditions, la Banque mondiale incite les pays de la région à accélérer leur croissance inclusive en intensifiant les réformes avec pour priorité la nécessité de rééquilibrer le rôle des secteurs public et privé, de mieux répartir les talents sur le marché du travail, de réduire les écarts entre les sexes et de promouvoir l'innovation. Par ailleurs, la Banque mondiale encourage les pays de la région à entreprendre une transformation du rôle de l'État pour mieux allouer les ressources en mobilisant les talents vers le secteur privé pour des gains de productivité pouvant atteindre 45 %. Enfin la région ANMO peut également stimuler sa croissance en tirant parti des avancées mondiales en matière de savoir et de technologie. La position géographique stratégique de la région lui permet d'intensifier et d'accélérer ses échanges internationaux pour appuyer le processus d'innovation et de transferts des connaissances. Un autre levier réside dans l'amélioration de la qualité et de la transparence des données, actuellement à la traîne par rapport aux normes internationales, pour faciliter la diffusion des idées.



EGYPTE

Monoprix annonce son implantation pour 2025. L'enseigne française de commerce de proximité Monoprix, filiale du groupe Casino, annonce son arrivée en Égypte en s'alliant avec TMT (Food and Beverages), un acteur majeur du commerce de détail dans le pays. Ce partenariat stratégique vise à développer un réseau de magasins offrant une large gamme de produits alimentaires et non alimentaires. Les premières ouvertures sont prévues dès 2025. Monoprix mise sur son expertise en expérience client et en gestion d'assortiment, tandis que TMT assurera l'adaptation locale et l'exploitation opérationnelle. Cette expansion s'inscrit dans la stratégie internationale de Monoprix, déjà présent dans 16 pays, et contribuera à la modernisation du commerce de proximité en Égypte, à la création d'emplois et au soutien des fournisseurs locaux.



IRAK

Lancement de la 1ère phase du projet de valorisation gazière porté par TotalEnergies. Le ministre du Pétrole, Hayyan Abdulghani, a posé la première pierre de l'usine Artawi Gas25 qui permettra de récupérer, traiter et valoriser le gaz actuellement torché dans le champ pétrolier de Ratawi. Cette usine fait partie intégrante du projet GGIP (Gas Growth Integrated Project), signé en septembre 2021 entre le gouvernement irakien et l'entreprise française et mis en œuvre depuis juillet 2023. Elle devrait entrer en service fin 2025 et permettra de traiter 1,4 million de m3 par jour de gaz actuellement torché, permettant d'alimenter une centrale électrique de 160 MW. Les deux autres phases consistent à traiter le gaz actuellement torché dans les champs voisins, 8,5 millions de m3 puis 17 millions de m3, soit plus d'un tiers du gaz extrait actuellement en Irak.

Hausse des réserves d'or. Les réserves d'or de la Banque centrale irakienne ont augmenté de 12 % sur les deux premiers mois de l'année, atteignant 15,3 milliards de dollars soit 16 % des réserves totales. L'Irak s'est classé en 2024 comme 6ème acheteur mondial d'or (20 tonnes), derrière la Pologne, la Turquie, l'Inde, la Chine et la République Tchèque. Cette hausse traduit l'accélération de la stratégie de diversification des réserves officielles du pays.



MAURITANIE

La production de gaz naturel liquéfié (GNL) a débuté sur le site de Grand Tortue Ahmeyim (GTA), au large de la Mauritanie et du Sénégal, plus d'un mois après le début de l'exploitation du produit brut, a annoncé l'entreprise américaine Kosmos Energy mardi 11 février. Repoussée à plusieurs reprises, l'exploitation du site était très attendue au Sénégal et en Mauritanie. Elle devrait permettre à ces pays d'Afrique de l'Ouest de transformer leur économie. Un transporteur de GNL devrait arriver au cours de ce trimestre pour « exporter la première cargaison », selon un communiqué de l'opérateur à destination notamment de l'Europe.



JORDANIE

Hausse des recettes touristiques en janvier. Selon les données du ministère du Tourisme et des Antiquités, les recettes touristiques ont augmenté de + 22,8 % en glissement annuel (g.a.) en janvier 2025, s'élevant ainsi à 681 millions de dollars. Le nombre de touristes a également augmenté de + 30 % en g.a en janvier. Cette hausse est tirée par les touristes en provenance d'Amérique (+ 16,5 %), d'Asie (+ 32,2 %), d'Europe (+ 56,2 %), d'Afrique (+ 69,9 %) et des pays arabes (+ 30,8 %).

Approbation du budget 2025. La commission des finances de la Chambre des Représentants a approuvé le projet de loi de finances pour 2025. Ce projet prévoit 14,4 milliards de dollars de recettes publiques, en hausse de + 10,9% par rapport à 2024, dont 13,4 milliards de recettes domestiques et 1 milliard de dons étrangers. Concernant les dépenses publiques, le projet de loi anticipe un montant de 17,6 milliards de dollars en 2025. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 3,24 milliards de dollars, contre 3,52 milliards en 2024.



LIBAN

Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, **les transferts des expatriés vers le Liban** ont atteint 5,8 milliards de dollars, enregistrant une baisse de 13,4 % par rapport à 2023 (6,7 milliards). Cette tendance à la baisse contraste avec la hausse de 4,3 % des transferts enregistrée en 2023 par rapport à 2022. Le Liban reste toutefois le troisième pays récipiendaire de transferts dans la zone Afrique du Nord-Moyen Orient, après l'Égypte (22,7 milliards de dollars) et le Maroc (12 milliards).



ARABIE SAOUDITE

Un déficit budgétaire de 27 milliards de dollars en 2025. L'Arabie saoudite a approuvé son budget général pour l'exercice 2025, prévoyant un déficit total de 101 milliards de riyals saoudiens (27 milliards de dollars), soit environ 2,3 % du produit intérieur brut. Les dépenses totales pour 2025 sont projetées à 1.285 milliards de riyals, tandis que les recettes totales devraient s'élever à 1.184 milliards de riyals.

L'Arabie saoudite devrait connaître en 2025 **le deuxième taux de croissance du PIB le plus rapide** parmi les principales économies, estimé à 4,6 %, selon le rapport de l'agence SPA. Cette croissance est alimentée par la contribution croissante des activités non pétrolières, qui ont atteint un record de 52 % en 2024.



EMIRATS ARABES UNIS

La visite du ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, Monsieur Laurent Saint-Martin, effectuée les 20 et 21 février 2025 aux Emirats arabes unis a mis en lumière l'intensité des liens politiques et économiques qui unissent les deux pays. Les échanges entre les deux pays ne cessent de progresser atteignant 8,5 milliards d'euros en 2024, contre 7,4 milliards en 2023 et 6,9 milliards en 2022. Les Emirats sont ainsi le premier client de la France au Proche et Moyen-Orient. La balance commerciale a atteint un niveau record de + 4,5 milliards d'euros en 2024, traduisant le succès des entreprises françaises dans des secteurs clefs comme l'aéronautique, le luxe ou encore l'énergie. Les exportations liées à l'aéronautique et au spatial ont ainsi crû de plus de 119 %, tandis que les parfums et cosmétiques, produits d'excellence française, poursuivent leur croissance pour dépasser 789 millions d'euros. Concomitamment, la relative stabilité des importations françaises en provenance des E.A.U témoigne de la solidité et de la diversité des échanges sur le long terme.

Toutefois, la part de marché de la France aux E.A.U s'érode depuis le début des années 2000, sous la pression des exportateurs asiatiques et chinois en particulier. Elle est passée de 7 % en 2000 à 2,2 % en 2021, puis à 2,3 % en 2024. La Chine, l'Inde et les États-Unis sont les premiers fournisseurs des Emirats avec des parts de marché respectives de 18,7 %, 7,4 % et 6,1 %. La part de marché française demeure moins élevée que celle de ses concurrents allemands, britanniques, et italiens qui obtiennent respectivement 2,7 % pour l'Allemagne et l'Italie et 2,4 % pour le Royaume-Uni.



KOWEÏT

Le Koweït signe un MoU avec l'hôpital Gustave Roussy sur la coopération en matière de traitement du cancer. Le protocole s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de la Santé pour moderniser le système de santé et promouvoir les partenariats avec de prestigieuses institutions médicales internationales. L'accord contribuera à renforcer les capacités des cadres médicaux au Koweït et à fournir des options de pointe dans le traitement du cancer et des tumeurs.

Une nouvelle législation immobilière entrouvre le droit à la propriété à certains expatriés et aux entreprises. Le Koweït a modifié sa législation sur la propriété immobilière, élargissant les droits de certains étrangers à posséder des biens immobiliers dans des conditions très encadrées. Les réformes étendent également les droits de propriété aux sociétés cotées en bourse qui peuvent désormais acquérir des biens immobiliers. Enfin, les entités d'investissement agréées peuvent posséder des biens immobiliers, à condition que la finalité de ces biens soit strictement commerciale ou pour le logement d'employé.



QATAR

Thales et Qatar Airways (QA) ont signé un protocole d'accord pour la création d'un centre dédié à la maintenance et aux services pour les activités de divertissement en vol à Doha. L'installation locale de Thales fournira un accès rapide à des services complets tels que la réparation, la distribution de pièces de rechange, l'assistance technique et la maintenance en ligne pour l'ensemble de la gamme de produits IFE de Thales.

JPMorgan reclasse le Qatar et le Koweït comme marchés développés avec le retrait du Qatar et du Koweït de l'Emerging Markets Bond Index. Désormais, les nouvelles émissions d'obligations de ces marchés ne seront pas incluses dans l'indice « Emerging » (EM). Cette reclassification pourrait potentiellement susciter des flux de capitaux de la part des investisseurs obligataires des marchés développés. Pour rappel, le budget 2025 du Qatar prévoit un déficit de 3,62 milliards de dollars, qui sera en partie financé par des emprunts extérieurs. Le pays a également une obligation de 2 milliards de dollars arrivant à échéance en avril.

ENTRE L'EAU DES RIVIÈRES & L'EAU DANS NOS VERRES IL Y A



CHAQUE JOUR, SUEZ ALIMENTE
EN EAU POTABLE PRÈS DE 70 MILLIONS
DE PERSONNES DANS LE MONDE.
NOS SOLUTIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
ET ENTREPRISES SUR [SUEZ.COM/ILYASUEZ](https://www.suez.com/ilyasuez)